

Rapport sur les consultations publiques et les ateliers créatifs pour la revitalisation du parc Centennial et de la propriété Lord Reading



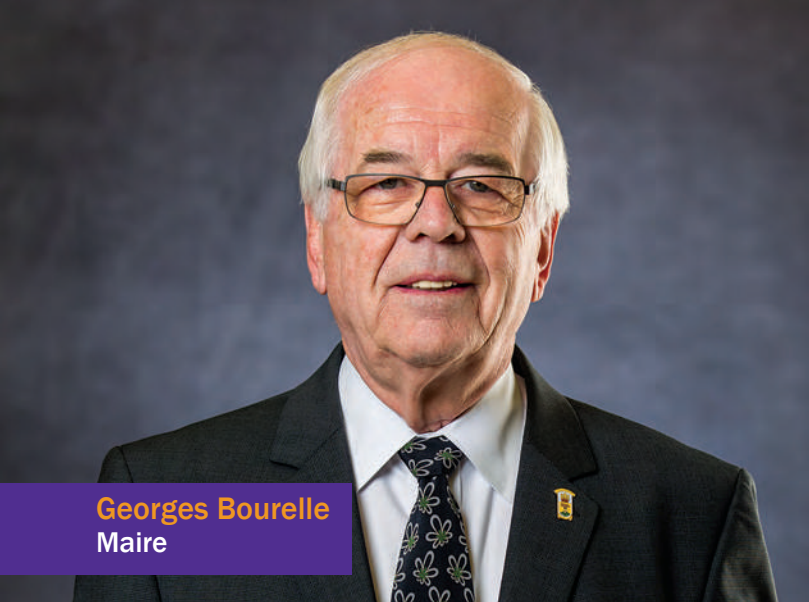
beaconsfield.ca

Présenté par le Comité
d'orientation du projet
Imaginons L'ESPACE
2019-06-14

Table des matières

MESSAGE DU MAIRE	iii
MESSAGE DU PRÉSIDENT	iv
INTRODUCTION	1
MANDAT	1
MEMBRES DU COMITÉ	2
MISE EN SITUATION	3
Le parc Centennial	3
L'édifice Centennial	4
La propriété Lord Reading	4
DIAGNOSTIC CITOYEN	5
Objectifs globaux de la démarche de consultation publique	5
Parc Centennial	5
L'édifice Centennial	6
Propriété Lord Reading	6
Bibliothèque	7
Portrait global	7
ATELIER CRÉATIF NO. 1 – l'édifice Centennial	8
Objectifs de l'atelier	8
Constats de la Ville	8
Constats du Diagnostic citoyen	8
Activités de l'atelier	8
Résultats de l'atelier no. 1	9
ATELIER CRÉATIF NO. 2 – Centre multifonctionnel	10
Objectifs de l'atelier	10
Contexte de consultations et d'études antérieures	10
Constats de la Ville	10
Constats du Diagnostic citoyen	11
Activités de l'atelier	11

Résultats de l'atelier no. 2.....	11
ATELIER CRÉATIF NO. 3 – Bord de l'eau, marina, activités récréatives	13
Objectifs de l'atelier	13
Contexte de consultations et d'études antérieures.....	13
Constats de la Ville	13
Constats du Diagnostic citoyen	14
Activités de l'atelier.....	14
Résultats de l'atelier no. 3.....	14
ATELIER CRÉATIF NO. 4 – Espaces verts et mobilité	15
Objectifs de l'atelier	15
Contexte de consultations et d'études antérieures.....	15
Constats de la Ville	15
Constats du Diagnostic citoyen	16
Activités de l'atelier.....	16
Résultats de l'atelier no. 4.....	16
RECOMMANDATIONS	18
Bâtiments existants	18
La propriété Lord Reading.....	19
Marina	19
Entreposage de bateaux.....	20
Centre multifonctionnel	20
Mobilité active et accessibilité universelle	22
Stationnement et accès au site	22
Espaces verts	23
Terrain de jeux et mobilier du parc.....	23
Amphithéâtre	24
Cohabitation avec le voisinage.....	24
CONCLUSION.....	24
ANNEXES	25



Georges Bourelle
Maire

Du rêve à la réalité!

Voici complétée la première étape d'un projet emblématique pour Beaconsfield qui nous mènera, en le décidant ensemble, du rêve à la réalité au bénéfice de toute notre collectivité, autant pour les générations actuelles que futures, pour revitaliser le parc Centennial et la propriété Lord Reading.

Tous ont bien compris qu'il s'agit d'un projet important et structurant pour notre Ville ainsi que sa population. Je tiens à remercier les citoyens, près de 150 personnes, qui ont participé durant des mois aux diverses sessions de consultation pour y partager leurs idées et en débattre les mérites.

La contribution remarquable de neuf citoyens qui ont siégé sur le comité d'orientation, a permis d'analyser toutes les suggestions proposées en compagnie de deux membres du Conseil particulièrement dévoués à ce projet; la conseillère Karen Messier a appuyé son collègue Robert Mercuri qui a admirablement présidé les travaux. Ils ont aussi été accompagnés tout au long de ce parcours exigeant par une équipe de professionnels de la Ville dévouée et déterminée à contribuer au succès de ce projet pour la communauté. Je tiens à les remercier pour leur engagement civique exemplaire.

Nous sommes à revoir l'usage et l'aménagement de l'espace dans son ensemble pour en faire une destination de choix attractive et fréquentée, aux multiples usages afin de satisfaire l'ensemble des gens, des plus jeunes aux aînés, des familles aux amateurs d'activités diverses, des artistes aux promeneurs et des plaisanciers aux rêveurs. Ce projet se révèle aussi passionnant qu'exigeant!

La démarche consultative a permis à toutes et à tous, sans aucune restriction, de rêver des aménagements et des usages pour cet espace au bord de l'eau avec les meilleures idées possibles, sans contraintes

financières dans un premier temps. C'était le but de la démarche pour nous tous: rêver les meilleurs usages et les meilleurs aménagements pour satisfaire nos besoins et nos désirs, des plus conservateurs au plus novateurs.

Vous trouverez dans ce rapport des constats lucides et des propositions sérieuses, toutes plus intéressantes les unes que les autres, afin de définir les meilleurs usages publics pour l'espace dans son ensemble, au bénéfice de notre communauté, dans une vision d'avenir.

En tant qu'administrateurs publics responsables, il nous faudra transposer les rêves de la collectivité dans la réalité, à la fois dans le respect de la capacité de payer des contribuables et dans une vision pérenne, afin d'offrir les meilleures solutions. Depuis le début de cette démarche inspirante, tous les membres du Conseil sont engagés dans ce processus avec cette dualité à l'esprit.

Vous pouvez compter sur nous pour entendre vos propositions et en déterminer les meilleurs choix.



Robert Mercuri

Président du comité d'orientation Imaginons l'ESPACE
Conseiller district 3

Le projet Imaginons L'ESPACE a été initié par la Ville de Beaconsfield dans l'intention de revitaliser le parc Centennial, son centre culturel ainsi que la propriété adjacente, soit le Club nautique Lord Reading. Son initiative de revoir, avec la population de Beaconsfield, l'aménagement d'une superficie de plus de sept hectares en bordure du lac St-Louis vise à satisfaire les besoins actuels et futurs en matière culturelle, récréative et communautaire, tout en respectant la beauté naturelle de ce site riverain distinct.

Pour assurer la réussite de cette démarche importante, il est nécessaire d'inspirer et de saisir les idées de nos résidents. La décision d'entamer un processus de consultation publique a débuté avec la sélection de neuf résidents pour un comité d'orientation appuyé par deux élus. Nous remercions les membres compétents du comité pour leur générosité avec laquelle ils ont consacré leur temps et pour leur engagement inébranlable afin de réaliser cette phase du projet.

Le comité a déterminé la meilleure façon d'impliquer nos concitoyens. Nous avons développé un vaste programme comprenant une soirée Diagnostic et plusieurs ateliers, dont une session dédiée à la jeunesse. Nous avons encouragé une rétroaction constante avec nos résidents à chaque occasion. Nous avons rencontré des groupes d'intérêt et reçu des mémoires écrits. Tout au long de ce processus, nous avons régulièrement fourni des mises à jour sous forme de communiqués de presse et d'énoncés aux séances du Conseil. L'ampleur du processus de consultation publique pour le projet Imaginons L'ESPACE constitue, en tant que telle, un précédent dans l'histoire de Beaconsfield.

La consultation a réuni avec succès les résidents de tous les secteurs de la ville. Le taux de participation a dépassé les attentes, signalant le désir des résidents de contribuer à définir l'avenir de Beaconsfield. Tous les participants ont partagé leurs réflexions de plein gré. Aucune idée n'était trop grande, trop petite ou trop

exagérée. Toutes les observations ont été entendues, prises en considération et documentées. Alors que les idées des résidents s'alignaient dans l'ensemble pour formuler des recommandations claires, le comité reconnaît que toutes les suggestions ne verront pas le jour dans le cadre du projet Imaginons L'ESPACE. Le processus de consultation a surtout permis d'avoir un débat respectueux d'idées et d'opinions qui ont contribué à identifier des thèmes communs rassembleurs.

La responsabilité environnementale est d'une grande importance pour les résidents de Beaconsfield. Nous nous définissons par notre profond esprit communautaire. Notre bonheur de vivre à Beaconsfield est souligné par notre désir de participer à un large éventail d'activités culturelles et récréatives. À cette fin, on reconnaît le besoin pour des installations nouvelles et améliorées, tant du point de vue de la construction que de la beauté naturelle de notre parc. Nous souhaitons maintenir une grande qualité de vie, et nous avons établi des normes élevées pour nous-mêmes et pour notre Ville. Notre volonté d'accomplir, en notre temps, la vision définie par Imaginons L'ESPACE est renforcée par notre désir d'assurer le bonheur de vivre à Beaconsfield pour les générations futures.

Le comité est conscient que la fin de cette phase de consultation signale le début de la prochaine. Le succès du projet Imaginons L'ESPACE dépendra de l'engagement continu de toutes les parties prenantes. Le dépôt de ce rapport attribue au Conseil la responsabilité d'assurer que la voie à suivre reflète la volonté exprimée par les résidents de Beaconsfield.

Au nom du comité d'orientation du projet Imaginons L'ESPACE, c'est un grand plaisir de soumettre ce « Rapport sur les consultations publiques et les ateliers créatifs pour la revitalisation du parc Centennial et de la propriété Lord Reading ».

INTRODUCTION

Le projet *Imaginons L'ESPACE* a été lancé pour revitaliser le parc Centennial, son centre culturel et la propriété adjacente, soit le Lord Reading Yacht Club. Suite à un appel de candidatures de la collectivité, le Comité d'orientation a été formé à la demande du Conseil municipal à sa séance régulière de janvier 2019. Le Conseil désire consulter la population en leur laissant pleine latitude sur les possibilités d'aménagement du site, tout en préservant sa beauté, en embellissant l'accès à l'eau et en imaginant un centre multifonctionnel à la hauteur des besoins de la collectivité en matière d'activités communautaires et culturelles. Le tout doit se réaliser dans un contexte de développement durable. La vision du Conseil pour ce site et qui guidera le Comité tout au long de ses travaux se définit comme suit :

« Développer un projet de revitalisation du parc Centennial et de la propriété Lord Reading avec la collaboration des résidents de Beaconsfield, qui allie culture, loisirs et nature ».

Par cette approche collaborative, le Conseil souhaite ardemment que les citoyens participent en grand nombre tout au long du projet et surtout qu'ils s'approprient et imaginent un espace à la hauteur des besoins de tous.

MANDAT

Aligné avec la vision du projet, le mandat du Comité est d'évaluer les idées soumises par les résidents lors des ateliers créatifs et de proposer au Conseil des scénarios de projet qui allient culture, loisirs et nature.

Les objectifs de la Ville de Beaconsfield par la mise en place du Comité:

- Donner aux acteurs et aux groupes d'intérêt de Beaconsfield la possibilité de contribuer activement au développement du projet
- Développer un projet qui reflète les aspirations des citoyens
- Établir une compréhension commune et partagée des concepts privilégiés

De façon plus spécifique, le mandat du Comité se résume à:

- Développer une compréhension commune du besoin, du ou des scénario(s) de revitalisation à privilégier
- Analyser et évaluer les opportunités de réaménagement de l'espace, et les contributions citoyennes découlant des activités de consultation publique
- Traiter des enjeux et des opportunités spécifiques que soulève le projet
- Formuler des recommandations au Conseil municipal d'ici l'été 2019

Le rôle attendu de l'ensemble des membres du Comité se décline de la façon suivante:

- Prendre connaissance de l'information existante et transmise en amont des rencontres
- Examiner les études et les dossiers
- Analyser les contributions citoyennes provenant des ateliers créatifs
- Formuler des recommandations consensuelles au Conseil

Pour ce faire, le Comité a invité la population à cinq (5) événements publics pendant le printemps de 2019. Une présentation générale (Diagnostic citoyen) et quatre (4) ateliers créatifs par thèmes ont été réalisés. Au cours des cinq activités de consultation publique, plus de 140 citoyens différents ont participé à un moment donné au processus. De plus, le Comité s'est réuni à 7 reprises en sessions de travail, pour un total de 12 rencontres. Un atelier pour les jeunes a également été organisé durant lequel les résidents âgés de 7 à 12 ans ont partagé leurs idées et leurs aspirations pour le projet. Finalement, le Comité a rencontré des membres du conseil d'administration du *Lord Reading Yacht Club* et la présidente de la *Société historique Beaufort-Beaconsfield*. Le Comité a jugé que ces deux groupes sont des parties prenantes au projet d'où des rencontres plus formelles pour connaître leurs opinions et idées.

Le présent rapport et les recommandations du Comité constituent l'aboutissement de cette démarche collaborative.

MEMBRES DU COMITÉ

Le Conseil désire remercier les membres du Comité d'orientation pour leur temps et dévouement dans cette démarche. Le Comité est composé de neuf (9) citoyen(ne)s et de deux (2) élu(e)s du Conseil. Ces personnes sont :

M. Robert Mercuri, conseiller municipal et président du Comité

Mme Karen Messier, conseillère municipal et membre du Comité

Membres citoyens : Mme Mary Allen, M. André M. Bergeron, Mme Katherine Crewe, M. Geoffrey Kelley, Mme Anna Polspoel, Mme Daniele Bouchard Serhan, M. Wade Staddon, M. Sam Watts, et Mme Lena Zahnan

De plus, le Comité était accompagné par un consultant spécialiste en consultation publique et trois (3) membres de l'administration :

M. Cédric Bourgeois de la firme *Transfert Environnement et Société* qui a agi à titre de consultant et facilitateur de l'ensemble du processus de consultation

Julia Levitin, greffière adjointe

Andrew Duffield, directeur du Développement durable

Denis Chabot, directeur de l'Aménagement urbain et de la Patrouille municipale

MISE EN SITUATION

La Ville de Beaconsfield s'étend sur une superficie de 11 km² avec une population d'environ 20 000 habitants. Située sur les abords du lac St-Louis, la Ville possède 8 parcs ou propriétés donnant accès à ce magnifique plan d'eau. Le parc Centennial et la propriété Lord Reading constituent le plus grand espace vert de la Ville donnant accès aux berges. Le parc Centennial a une superficie de 48 877 m² tandis que la propriété Lord Reading est d'une superficie de 20 381 m², pour un total de 69 258 m² ou 6,93 hectares (17,1 acres).

Le parc Centennial

Le parc est constitué essentiellement de trois strates différentes : la berge et le milieu riverain, la végétation mature et à grand déploiement, et un secteur « mixte » (strate arbustive et grands feuillus) laissé à l'état naturel. La topographie est surtout plane avec une légère pente vers le lac. Cette pente est toutefois plus prononcée du côté Est du parc.

La berge et le milieu riverain sont composés d'une zone ensablée (non ouverte à la baignade) et d'une rive largement artificialisée (béton) incluant une jetée. Un plan de naturalisation de la berge a été soumis au *ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques* pour approbation. Il est à noter qu'aucun travail n'est prévu dans la bande riveraine du côté de la zone ensablée. Un terrain de jeux pour jeunes enfants est localisé près de celle-ci; les équipements s'y trouvant datent de plusieurs années. Enfin une remise a été installée en 2018 près de la zone ensablée pour la location d'embarcations légères (kayak, pédalo et planche à pagayer).

Le côté Ouest du parc est constitué d'une topographie plane et entretenue, d'arbres matures ainsi qu'un accès véhiculaire sens unique à l'édifice Centennial. Un stationnement de 32 places est situé à proximité du bâtiment. Enfin une place pour spectacles avec gradins est localisée du côté Sud de l'édifice donnant sur le lac. La jetée complète cette section et constitue certes un des plus beaux sites d'observation du parc.

Du côté Est, une légère pente vers le lac offre une vue intéressante du site depuis le boulevard Beaconsfield. Deux sections près du boulevard sont maintenues à l'état naturel. La section où se situent certains des plus beaux spécimens de feuillus est également le site d'une grande surface minéralisée « anarchique », sans forme ni structure, entourant les arbres du secteur. Cette façon de faire n'est pas recommandée pour la santé du système racinaire des arbres. Finalement l'accès véhiculaire vers la sortie y est également implanté.

L'édifice Centennial

L'édifice original (1906) a été détruit par un incendie en 1940 et reconstruit l'année suivante. Sans reprendre entièrement l'histoire de cet immeuble, il fut érigé par Léonide Perron qui fut entre autre, le premier maire de notre Ville. Après sa mort, l'édifice a été acquis par Léo Dandurand, propriétaire des *Canadiens de Montréal* (1921 à 1935) et fondateur du club de football Les Alouettes de Montréal (1946). L'immeuble fut ensuite vendu à une congrégation religieuse pour finalement être acquise par la municipalité en 1965. Elle sert de centre culturel depuis 1968.

De par sa vocation originale de résidence, l'immeuble répond mal aux besoins d'aujourd'hui en matière d'espaces culturels sans compter la désuétude générale du bâtiment.

D'une superficie de 451 m² (4 855 pi²), l'édifice Centennial n'est pas dans un bon état. Dans les faits, une stricte remise aux normes, sans en augmenter la superficie, occasionnerait des coûts qui excéderaient sa valeur de remplacement. Selon l'audit du bâtiment réalisé en 2018 par la firme *Planifika* pour la municipalité, la valeur de remplacement est de 1 146 370 \$, alors que le coût des réparations requises et les travaux de remise aux normes s'élève à 1 741 090 \$.

La propriété Lord Reading

Exploitée en tant que club privé depuis 1945, la propriété Lord Reading possède une des meilleures marinas sur le lac St-Louis. Profonde et bien protégée des intempéries, la rade de la marina peut accueillir environ 120 embarcations de dimensions différentes.

La topographie est constituée d'une pente allant du boulevard Beaconsfield vers le lac. L'essentiel du site est dégagé avec des surfaces gravelées ou gazonnées. Des rangées d'arbres et quelques arbres matures isolés agrémentent le site. Enfin, le long de la clôture limitant la propriété Lord Reading et le parc, on retrouve une végétation non entretenue et indigène qui mériterait un bon entretien.

Les constructions et les équipements d'importance sur le site sont les suivants :

- Le hangar (1948)
- Le clubhouse (1949)
- La piscine et les courts de tennis (vers 1955)

L'ensemble de ces bâtiments et équipements sont soit dans un état passable ou en mauvais état, voire inutilisable (courts de tennis). Selon l'audit du bâtiment réalisé en 2018 par la firme *Planifika*, la valeur de remplacement du clubhouse Lord Reading est de 2 115 952 \$, tandis que le coût des réparations requises et des travaux nécessaires à la mise aux normes du bâtiment s'élève à 3 226 311 \$.

DIAGNOSTIC CITOYEN

Objectifs globaux de la démarche de consultation publique

- Réfléchir sur l'aménagement global de L'ESPACE
- Repenser les usages et les fonctions en vue de renouveler l'offre
- Redéfinir L'ESPACE à l'image de la communauté et de ses besoins
- Faire des lieux une source de fierté et de cohésion, créant un sentiment d'appartenance
- Permettre à la collectivité de se réapproprier L'ESPACE

Les participants à la première activité de consultation ont été présentés avec un aperçu des caractéristiques de l'espace en général. Les principaux éléments du projet ont été introduits en fournissant un résumé des enjeux et des opportunités pour chaque thème. Pour les cinq stations thématiques offertes pour recueillir la rétroaction des participants, voici un résumé des idées et des commentaires reçus. La liste complète des commentaires reçus est fournie en annexe.

Parc Centennial

- Ce que vous aimez le plus
 - Bord de l'eau, plage
 - Arbres, caractère naturel
 - Espaces ouverts
- Ce que vous aimez le moins
 - Voitures garées utilisant l'espace précieux du parc
 - Pas assez de places assises
 - Équipements de jeux désuets et usés
- Ce que vous aimeriez y voir
 - Amphithéâtre
 - Espace de jeux pour les enfants
 - Sentiers pédestres, mettre en évidence le bord de l'eau

L'édifice Centennial

- Ce que vous aimez le plus
 - Lieu pittoresque pour encourager les activités culturelles
 - Ambiance de campagne entourée par la nature
 - Faut préserver la vue sur l'eau
- Ce que vous aimez le moins
 - Bâtiment obsolète et non fonctionnel, petites pièces peu attrayantes, pas de cuisine
 - Salles de bain non accessibles au public
 - Activités extérieures perturbées par les intempéries
- Ce que vous aimeriez y voir
 - Nouveau bâtiment avec espace pour les événements, grandes fenêtres sur le lac - aimerais voir la bibliothèque ici
 - Convertir l'édifice avec des matériaux nobles, respectant les critères LEED
 - Bâtiment multifonctionnel, écoénergétique, incorporant des éléments architecturaux de l'édifice Centennial

Propriété Lord Reading

- Ce que vous aimez le plus
 - La rampe de mise à l'eau est très utile et en bon état
 - Les glissières pour les bateaux, le site, et les installations
 - Le brise-lame est un atout considérable
- Ce que vous aimez le moins
 - Asphalte / gravier
 - Club privé
 - Entreposage de bateaux
- Ce que vous aimeriez y voir
 - Faites-en une marina publique
 - Promenade au bord de l'eau
 - Salle de spectacle

Bibliothèque

- Ce que vous aimez le plus
 - Les gens qui y travaillent
 - On y trouve tout ce dont on a besoin et plus, même certains livres "rares"
 - Son côté chaleureux
 - Toutes les activités qui sont organisées pour la communauté
- Ce que vous aimez le moins
 - Endroit et look désuet
 - Grand manque d'espace, espace très réduit où se trouve la collection
 - Salle d'activités et d'exposition très en retrait: on l'oublie
- Ce que vous aimeriez y voir
 - Plusieurs trouvent l'idée de centre culturel/biblio intéressante: 1 arrêt plutôt que 2
 - Certains suggèrent de moderniser l'espace actuel et l'agrandir (ex: ajouter 2^e étage)
 - Une personne trouvait que le bord de l'eau n'est pas un bon endroit pour la bibliothèque: "gaspillage" d'espace selon elle

Portrait global

- Culture
 - Structure et espace avec des installations pour tous les âges en harmonie avec les espaces verts
 - Installation pour permettre des spectacles extérieurs, des activités qui génèrent des revenus
 - Centre culturel avec espace pour les arts de la scène
- Loisirs
 - Accès libre sur la longueur du bord de l'eau pour toute la communauté
 - Activités nautiques doivent être considérées prioritaires
 - Fournir des installations pour créer une destination pour les activités en hiver
- Nature
 - Aménager L'ESPACE pour promouvoir et bonifier les caractéristiques naturelles, définir les zones d'activité
 - Unifier les diverses sections de L'ESPACE
 - Intégrer des mesures d'atténuation des changements climatiques dans l'aménagement paysager et la conception des bâtiments

ATELIER CRÉATIF NO. 1 – l'édifice Centennial

Objectifs de l'atelier

- Mieux connaître les usages et perceptions de l'édifice
- Identifier les principaux besoins et attentes concernant l'édifice
- Identifier les problèmes et les enjeux
- Identifier ce qui fait consensus ou non

Constats de la Ville

- Reconstitué en 1941, acquis par la Ville en 1965
- Ne rencontre pas les normes de conception sans obstacles
- Cuisine au sous-sol condamnée par le Service d'incendie
- Audit de bâtiments 2018 – investissements majeurs à prévoir
- Espace restreint limitant l'offre globale d'activités culturelles

Constats du Diagnostic citoyen

- Attachement au caractère historique du lieu et à la vue
- Importance de maintenir les éléments architecturaux / d'avoir un design architectural
- Manque d'espace et de fonctionnalités
- Caractère désuet et peu accessible
- Désir d'avoir un bâtiment spacieux et fonctionnel ainsi que des installations écologiques et durables
- Bonifier les services et les activités (café, cuisine, location de salles, etc.)
- Lieu qui permet de profiter du parc et de sa vue en tout temps
- Opinions partagées sur rénover ou construire un nouvel édifice

Activités de l'atelier

- Activité 1 - Partager vos souvenirs de l'édifice Centennial
- Activité 2 - S'approprier le diagnostic et établir des points de consensus
- Activité 3 - Définir un énoncé de problème
- Activité 4 - Passer de l'identification du problème, à la création de solutions pour les usagers

Résultats de l'atelier no. 1

« *La communauté de Beaconsfield a besoin de...* »

« ... créer un espace avec un bâtiment écologique conçu de manière optimale et à faible encombrement qui répond aux besoins de nos enfants et de nos aînés. »

« ... un nouveau complexe, multifonctionnel et accessible, préservant le caractère pittoresque du parc et durable, tant sur le plan environnemental que financier; il attire et accueille des groupes communautaires et des citoyens de tous âges. »

« ... un bâtiment multifonctionnel écologique et polyvalent pour des activités culturelles, accessible à toutes les générations, intégré dans le paysage. »

« ... démolir l'édifice Centennial et construire un autre bâtiment ailleurs pour accueillir des activités culturelles. »

« ... de fournir un espace accessible et utilisable par un plus grand nombre de nos résidents sans augmenter de manière drastique l'empreinte au sol ou sans affecter l'espace vert et le caractère du parc. »

« ... un plus grand centre multifonctionnel d'événements culturels et un espace de concert en plein air avec vue sur l'eau pour les participants. »

Éléments communs des participants de l'atelier :

- ❖ L'espace doit être imaginé dans son ensemble et considéré comme une seule grande propriété.
- ❖ La vue et le caractère du site sont très appréciés, mais il n'y a pas d'attachement général à l'édifice Centennial.
- ❖ Une nouvelle installation est nécessaire pour répondre aux besoins actuels et futurs en matière d'activités culturelles, qui s'intègrent et respectent le cadre naturel du site.
- ❖ Le bâtiment devrait être physiquement accessible à tous les membres de la communauté.
- ❖ Les activités doivent être de nature culturelle et plaire à toutes les générations.
- ❖ L'espace devrait être attrayant pour les échanges sociaux, à la fois planifiés et impromptus.
- ❖ Les installations doivent servir divers intérêts et faire preuve de souplesse pour soutenir les activités variées des organisations et des associations locales.

ATELIER CRÉATIF NO. 2 – Centre multifonctionnel

Objectifs de l'atelier

- Réfléchir sur une installation qui répond aux besoins de la communauté en matière de culture, loisir et nature, afin d'identifier le meilleur projet pour Beaconsfield.

Contexte de consultations et d'études antérieures

Étude sur l'offre en matière de culture et loisirs (2015)

- Sur toutes les activités offertes, seulement 20 % sont de nature culturelle
- Espace limité et accessibilité limitée à l'édifice Centennial et à la bibliothèque
- Sondage – 43 % des répondants n'ont pas fréquenté l'édifice Centennial en 2014
- Nécessité de moderniser et d'adapter la bibliothèque aux besoins changeants des citoyens
- Une installation multifonctionnelle comblerait un besoin important et offrirait la flexibilité et des options afin de bonifier la programmation d'activités

Constats de la Ville

Usage de l'édifice Centennial

- 9 associations utilisent les installations pour 1 à 4 réunions par mois
- 5 à 60 personnes par réunion – si plus de 50, on doit s'asseoir dans les escaliers
- Entreposage limité disponible pour les associations
- Installations inadéquates considérant la popularité de certains groupes

Usage de la bibliothèque (annuel)

- Visites sur place : 82 568 - moyenne sur les 3 dernières années
- Usagers actifs : 5 127 - hausse de 15 % depuis 2016
- Nombre d'activités : 429 - hausse de 117 % depuis 2016
- Participants aux activités : 8 061 - hausse de 101 % depuis 2016
- Forte demande pour les programmes intergénérationnels et technologiques

Constats du Diagnostic citoyen

Édifice Centennial

- Voir sommaire pour l'atelier no. 1

Bibliothèque

- Aime les gens qui y travaillent, la réception chaleureuse
- On y trouve tout ce dont on a besoin et plus, même certains livres "rares"
- On apprécie les activités qui sont organisées pour la communauté
- L'endroit et le look sont désuets
- Grand manque d'espace (ex : la collection)
- Salle d'activités et d'exposition très en retrait - on l'oublie
- L'idée d'un centre culturel/biblio intégré est intéressante: 1 arrêt plutôt que 2
- Moderniser l'espace actuel et l'agrandir (ex: ajouter 2e étage)

Activités de l'atelier

- Activité 1 - Visualiser: Inviter la communauté à célébrer l'ouverture d'un nouveau centre
- Activité 2 - Fournir une «image» détaillée du futur bâtiment en termes de matériaux, ergonomie, utilisations, équipements, proportions et aspects visuels
- Activité 3 - Parvenir à un consensus sur un projet détaillé et réaliste qui prend en compte les besoins globaux de la communauté et du site dans sa globalité

Résultats de l'atelier no. 2

Utilisateurs d'une nouvelle installation et leurs besoins respectifs :

- Écoles – salles d'activités
- Étudiants – salles de tutorat, centre de technologie
- Bibliothèque – espace média
- Artistes - espace de création, galerie d'exposition
- Associations - espace dédié et configurable, stockage des équipements
- Location - salle de réception avec cuisine
- Théâtre - espace intérieur et extérieur, espace de spectacle
- Ateliers / présentations - espace de conférence avec équipement audio / visuel à jour
- Musée - met en valeur le patrimoine de Beaconsfield et en particulier l'histoire de L'ESPACE

- Aînés (affiliés ou non à MADA et au Club 55+) - espaces de réunion et pour événements sociaux
- Accessibilité - toutes les fonctionnalités de la nouvelle installation entièrement accessibles à tous
- Stationnement - espaces adéquats situés près de la rue, avec espaces réservés pour personnes handicapées à côté du centre
- Adolescents - espace dédié, développé avec leur contribution, configurable pour différents intérêts
- Résidents ne faisant pas partie d'un groupe organisé - activités non planifiées, auditorium, lieux de restauration

Concepts proposés par la majorité des tables de participants :

- ❖ Implanter un centre multifonctionnel sur la propriété de Lord Reading
- ❖ Incorporer la bibliothèque dans un design avec 2 étages
- ❖ Inclure un café / bistro, et un auditorium avec installations pour réceptions
- ❖ Offrir des espaces polyvalents et modulables, accessibles pour tous
- ❖ Concevoir une architecture ouverte et vitrée, ouvrant sur une vue panoramique du lac
- ❖ Installer un amphithéâtre dans le parc Centennial

ATELIER CRÉATIF NO. 3 – Bord de l'eau, marina, activités récréatives

Objectifs de l'atelier

- Réfléchir sur l'aménagement global du bord de l'eau
- Repenser les usages et fonctions en vue de renouveler les activités
- Rapprocher la communauté du bord de l'eau

Contexte de consultations et d'études antérieures

Étude sur l'offre en matière de culture et loisirs (2015)

- « La Ville devrait évaluer la possibilité de récupérer le terrain d'une des marinas pour en faire un parc riverain plus accessible. »

Forum Citoyen (2015)

- « Mettre l'accès à l'eau pour les citoyens au cœur des négociations, évaluer d'autres modèles de gestion »

Rapport sur l'aménagement du territoire et l'évolution des besoins en habitation (2016)

- Le Comité recommande que la propriété LR « soit utilisée exclusivement à des fins récréatives publiques, de sorte que toute la communauté puisse en profiter »

Plan de développement durable (2017)

- Action 9.2 « Protéger et mettre en valeur le parcours riverain, les percées visuelles sur les plans d'eau »
- Action 13.1 « Mettre en valeur les équipements et infrastructures en rive et favoriser les initiatives destinées à en augmenter le nombre et la qualité »

Constats de la Ville

- Dans le parc Centennial, naturalisation de la berge planifiée
- Offert pour la première fois en 2018, 425 locations d'embarcations en juillet et août
- Propriété de Lord Reading acquis par la Ville en 2001
- Installations opérées par le club nautique, un organisme à but non lucratif
- Une entente de gestion définit les responsabilités de la Ville et du LRYC
- Aucun lien physique avec le parc Centennial
- Audit 2018 – investissements majeurs requis pour les bâtiments

Constats du Diagnostic citoyen

- Rendre le site Lord Reading public, accès pour tous les citoyens
- Condos sur la propriété de Lord Reading
- Gardez l'accès au lac avec des bateaux mais avec des programmes publics
- Développer la possibilité pour les non-propriétaires de bateaux d'essayer des activités au bord de l'eau
- Faites appel à l'expertise des membres du LRYC pour développer diverses expériences de navigation de plaisance pour tous les citoyens
- Location de kayaks, canoës, pédalos, planches à pagaie
- Fournir une promenade le long du rivage

Activités de l'atelier

- Activité 1 - Comment la communauté voit-elle le bord de l'eau et la marina
 - Activité 2 - Entretien suite à l'achèvement du projet de revitalisation
- « La revitalisation du bord de l'eau est un grand succès. Pouvez-vous nous dire pourquoi et nous donner quelques exemples ? »
- « Il est dommage que le projet pour revitaliser le bord de l'eau ne soit pas poursuivi. Pouvez-vous nous dire pourquoi ? »

Résultats de l'atelier no. 3

Éléments de la majorité de tables :

- ❖ Maintenir la marina avec accès public au site
- ❖ Donner priorité aux résidents de Beaconsfield pour les glissières à bateaux
- ❖ Pas de condos
- ❖ Offrir des activités toute l'année, location d'embarcations non motorisées
- ❖ Fournir des jeux d'eau
- ❖ Fournir promenade sur le bord de l'eau

ATELIER CRÉATIF NO. 4 – Espaces verts et mobilité

Objectifs de l'atelier

- Visiter le site du point de vue de l'utilisation actuelle et du potentiel de l'ESPACE
- Évaluer le site en tenant compte de ce qui a été « imaginé » lors du processus de consultation publique et des ateliers créatifs

Contexte de consultations et d'études antérieures

Forum Citoyen (2015)

- Loisirs - priorité No. 1: réfection du parc Centennial et de son édifice
- Dans les parcs au bord de l'eau, offrir des espaces passifs (détente) et actifs (activités physiques)

Rapport sur l'aménagement du territoire et l'évolution des besoins en habitation (2016)

- « Le Comité recommande que le site (LR) soit intégré au parc Centennial et redéfini afin de lui conférer un endroit emblématique créatif et novateur destiné à l'usage public de ce terrain riverain. »

Politique de l'arbre (2001)

- « Améliorer l'ambiance forestière et ombragée dans les parcs tout en gardant des zones dégagées ou ensoleillées, et ce selon les fonctions et les usages »

Plan de développement durable (2017)

- Action 4.1 « Reconnaître la contribution exceptionnelle des arbres à la qualité de vie de la communauté »

Plan de mobilité active (2019)

- « Les modes de transport actif sont sains, silencieux et non polluants »

Constats de la Ville

Parc Centennial

- Le plus grand espace vert public au bord de l'eau à Beaconsfield
- Aucun accès public à des toilettes avec eau courante
- Vu par le public comme un lieu surtout pour les événements ponctuels
- L'aménagement actuel ne valorise pas la beauté des espaces verts
- Surabondance de surfaces pavées dans le parc
- Barrière physique entre le parc et la propriété Lord Reading

Constats du Diagnostic citoyen

Parc Centennial

- Maintenir une étendue d'espaces verts - naturelle, paisible, et sereine
- Pistes naturelles pour la marche, entretenues pendant l'hiver
- Aires de repos confortables, avec plus de bancs le long des sentiers
- Secteur de jeux pour enfants de tous âges
- Améliorer l'éclairage dans le parc
- Minimiser le stationnement dans le parc

Activités de l'atelier

- Activité 1 – Visite exploratoire: opportunité pour les participants de visiter L'ESPACE en personne
- Activité 2 - Améliorer les espaces verts et promouvoir la mobilité vers et à l'intérieur de L'ESPACE
« Après la visite sur place, quels types d'aménagement paysager et d'usages sont appropriés pour répondre à la vision du projet alliant culture, loisirs et nature ? »

Résultats de l'atelier no. 4

Visite exploratoire

- ❖ Stationnement plus proche de la rue, stationnement souterrain
- ❖ La majorité voit le Centre multifonctionnel plus proche de la rue près du stationnement, laissant le terrain en pente vers l'eau
- ❖ Débarcadères pour les personnes à mobilité réduite pour les aires éloignées de la rue
- ❖ Surélever le terrain de jeu ou le déplacer à un niveau plus élevé
- ❖ Pas d'entreposage de bateaux
- ❖ Entrée restreinte à la marina, prévoir un périmètre de sécurité à proximité des opérations de bateau

Questions suivant la visite exploratoire

« Compte tenu de votre visite du site, de votre connaissance de L'ESPACE dans son ensemble, ainsi que de la vision du projet alliant culture, loisirs et nature, où devrait précisément être situé un nouveau centre multifonctionnel et pourquoi ? »

- ❖ La grande majorité dit que le centre multifonctionnel devrait être situé sur la propriété Lord Reading
- ❖ Raisons: préserver les espaces verts du parc Centennial, construire sur la propriété de LR où il y a peu d'arbres
- ❖ La plupart voient le bâtiment situé près de la rue, à proximité du stationnement
- ❖ Certaines proposent de construire le bâtiment au milieu de la propriété LR, d'autres proposent des bâtiments différents selon les besoins

« Comment encourageriez-vous des moyens de transport actifs (vélo, marche) pour se rendre à et se déplacer à l'intérieur de L'ESPACE ? »

- ❖ Sentiers offrant l'accès à travers l'espace (périmètre), accessibles à tous
- ❖ Piste cyclable proposée par plusieurs, certains proposent une infrastructure cyclable pour s'y rendre, mais pas dans l'espace
- ❖ Pas de voiture dans le parc, limiter le stationnement dans le parc

« Comment pourrions-nous mieux planifier le stationnement ? Comment pourrions-nous être créatifs à ce sujet ? »

- ❖ La grande majorité dit que le stationnement devrait être près du boulevard Beaconsfield, prévoir des zones de débarcadère
- ❖ Certaines suggèrent une navette depuis le stationnement de l'hôtel de ville, d'autres suggèrent un stationnement souterrain
- ❖ Utilisez des alternatives «vertes» au lieu d'asphalte

« Quels autres types d'infrastructure, d'aménagement paysager ou d'utilisation d'espaces verts répondent aux objectifs de la vision du projet ? »

- ❖ Maintenir les éléments naturels du parc, séparer les zones « Zen » des zones de jeu
- ❖ Nouveau terrain de jeu pour les personnes de tous les âges, jeux d'eau, patinoire
- ❖ Amphithéâtre
- ❖ Salles de bain publiques

RECOMMANDATIONS

Le site dans son ensemble est dans un état certain de désuétude tel que la municipalité devra rapidement intervenir sur l'ensemble des bâtiments, équipements, et l'aménagement général du site. Ne rien faire ne constitue plus une option viable à court terme. Heureusement, le site offre un potentiel exceptionnel en raison de sa localisation, de ses espaces verts, et de sa proximité au lac St-Louis. Ce joyau n'attend qu'à être poli à plusieurs égards. D'abord, les berges qui s'effondrent et le milieu riverain seront naturalisés sur les deux prochaines années. La végétation mature et omniprésente marque le caractère naturel de l'espace. Bien que localisé au sud de l'autoroute 20, le site est situé en plein centre de la municipalité et à proximité des autres installations et services municipaux. Enfin, le site à l'étude constitue le plus grand parc riverain de la Ville. La municipalité et ses citoyens ont le devoir de s'unir et de créer un espace imaginaire et ludique pour les générations actuelles et futures de la collectivité. Les recommandations qui suivent visent l'atteinte de ces besoins collectifs, encadrées par la vision structurante du projet.

Bâtiments existants

Selon les constats de la Ville, l'audit des bâtiments de 2018 et les observations faites lors de la visite exploratoire du dernier atelier créatif, l'ensemble des bâtiments et des installations sont en mauvais états, ne répondent plus aux besoins de la population ou sont désuets.

La remise aux normes de ces équipements dépasse la valeur résiduelle, sans augmentation de la superficie fonctionnelle pour répondre aux besoins des citoyens.

Recommandation no. 1

- i. Que tous les bâtiments (l'édifice Centennial, le hangar, le clubhouse) et tous les équipements (les courts de tennis et la piscine) soient déconstruits selon les principes de développement durable;
- ii. Que certaines composantes intérieures de l'édifice Centennial soient conservées pour être intégrées dans l'aménagement d'un bâtiment à déterminer sur le site.

La propriété Lord Reading

L'élément le plus marquant pour l'ensemble de l'espace est la fracture physique entre le parc et la propriété Lord Reading, tant la végétation, la localisation des bâtiments, et la clôture constituent autant de barrières infranchissables. Pourtant, l'ensemble du site possède une topographie similaire. De plus, le site sur son ensemble possède une dénomination de type « parc » selon le règlement de zonage de la Ville.

Recommandation no. 2

- i. Que l'ensemble du site à l'étude demeure la propriété de la Ville pour le bénéfice de tous les citoyens de la municipalité;
- ii. Que le réaménagement du site soit réalisé de manière à intégrer harmonieusement la propriété Lord Reading au parc Centennial pour former un tout.

Marina

Le terme marina fait référence ici au brise-lame, quais, et matériels directement liés à la navigation. Le Comité considère que la marina constitue une infrastructure attractive et importante pour la municipalité. Le lien entre l'eau et les citoyens est indéniable. De plus, le démantèlement d'une telle infrastructure serait coûteux et contre-productif. Dans le cas de la gestion future de la marina, le Comité considère qu'il n'est pas du ressort de son mandat et laisse le soin à la municipalité de définir le mode de gestion qui répond le plus adéquatement à ses besoins.

Recommandation no. 3

- i. Que la marina soit conservée dans sa forme actuelle;
- ii. Qu'un bâtiment de fonction (capitainerie, atelier de réparation, salles de bain complètes avec douche, centre de location pour embarcations non motorisées) soit érigé près de l'eau pour desservir les usagers de la marina, ainsi que ceux du parc.

Entreposage de bateaux

L'entreposage de bateaux sur la propriété Lord Reading pose plusieurs défis qui interfèrent sérieusement avec la nouvelle vocation proposée du site.

Premièrement, l'entreposage d'embarcations privées sur une propriété publique sans revenus pour la municipalité est injuste pour les contribuables. De plus, l'accès public généralisé nécessite des moyens de sécurisation des embarcations entreposées, ainsi que pour la sécurité des usagers du site. Finalement, l'entreposage d'embarcations utilise de grandes superficies de terrain qui pourraient être mieux utilisées et ce, 12 mois par année et par l'ensemble de la population. Notons que plusieurs marinas n'offrent pas de services d'entreposage de bateaux, dont le *Port de Plaisance de Lachine*, le *Yacht Club Montréal*, et le *Club de Yacht Laval-sur-le-Lac*.

Recommandation no. 4

- i. De ne plus autoriser l'entreposage de bateaux sur ce site.

Centre multifonctionnel

La démarche de consultation a permis de comprendre comment la communauté perçoit et utilise les installations qui soutiennent les services culturels fournis par la Ville. Bien que les résidents apprécient vraiment les activités organisées à la bibliothèque et à l'édifice Centennial ainsi que les services offerts dans ces installations, de nombreux participants aux ateliers ont déclaré que les contraintes d'espace, la conception obsolète et l'accessibilité constituaient les principales préoccupations.

Les constats de la Ville pour ces deux installations révèlent que la taille et l'organisation fonctionnelle de l'espace limitent considérablement la capacité de répondre aux besoins actuels et futurs de la communauté. L'audit de bâtiment de l'édifice Centennial a permis de conclure que les coûts de mise à niveau dépassent sa valeur de remplacement, pour un bâtiment municipal avec une accessibilité limitée et des moyens limités d'attirer tous les membres de la communauté. Avec deux fois plus de participation aux activités depuis 2016, la conception et les espaces disponibles à la bibliothèque ne peuvent plus supporter la demande et les utilisations variées que les résidents réclament.

La démarche de consultation a également été l'occasion pour les membres du Comité d'orientation de mieux comprendre les problèmes auxquels sont confrontées les installations de la Ville, le besoin insatisfait d'activités culturelles et le formidable potentiel du projet *Imaginons L'ESPACE*. Un centre multifonctionnel fournirait les moyens de combler les lacunes des espaces culturels existants, ainsi que la perspective de développer l'offre d'activités culturelles pour accueillir des groupes communautaires

et des citoyens de tous les âges. La compréhension des enjeux et des possibilités du projet par le Comité a évolué au fil des consultations. Les membres du Comité sont maintenant convaincus que la bibliothèque doit être intégrée au Centre multifonctionnel, en tant qu'élément essentiel au cœur de la culture de la collectivité.

Anne Goulding (2009) dans "Engaging with community engagement: public libraries and citizen involvement" déclare que la bibliothèque publique (notre traduction) :

n'est pas simplement ... un endroit pour emprunter ou lire des livres ou même pour accéder à du matériel numérique, mais ... une ressource communautaire essentielle et une installation pouvant servir de lieu pour des événements communautaires et de point d'accès mettant en relation les individus les uns avec les autres, mettant en relation les personnes avec leurs communautés locales, et reliant les communautés à la société au sens large.

La bibliothèque d'aujourd'hui est en effet un centre multifonctionnel pour les municipalités. L'intégration de la bibliothèque dans le Centre multifonctionnel renforcera l'attachement des résidents à ce qui est déjà un des services les plus utilisés et le plus populaire de la Ville. La bibliothèque servira de point d'ancrage afin d'attirer et soutenir des utilisations structurées et libres pour tous les résidents. La bibliothèque sert finalement de fondement pour donner vie au Centre multifonctionnel et au site *Imaginons L'ESPACE* et pour offrir aux résidents un sens de la communauté.

Pour que les résidents de Beaconsfield aient l'occasion d'apprécier le potentiel du Centre multifonctionnel dont la bibliothèque en est le cœur, le Comité recommande que le Conseil continue de dialoguer avec les membres de la communauté tout au long du développement du projet.

Recommandation no. 5

Le Centre multifonctionnel doit desservir la plus grande variété de clientèle possible et devenir une destination de choix pour tous les membres de la communauté. Le Centre multifonctionnel devrait être conçu pour intégrer les considérations suivantes:

- la bibliothèque entièrement intégrée à la conception du Centre multifonctionnel
- localisé du côté Est du site
- construit selon les critères LEED pour les bâtiments écoénergétiques
- un café bistro
- un auditorium polyvalent capable de tenir divers types d'événements
- intégré dans son environnement, en tenant compte des vues, de la topographie du site et du cadre bâti existant

Mobilité active et accessibilité universelle

Ces deux composantes constituent une réalité incontournable dans un projet de réaménagement de terrain ou de bâtiments. Dans ce contexte, la mobilité active et l'accessibilité universelle doivent être au centre des préoccupations pour la revitalisation de l'espace.

Recommandation no. 6

- i. Encourager la population à se rendre au site en utilisant des modes de transport actifs et au détriment de la voiture. Le site doit être muni de sentiers pédestres et l'accès par vélo se fera via la voie de service du site. Les sentiers doivent être conçus de manière à être entretenus et utilisés à l'année.
- ii. Le site doit être muni de toute infrastructure visant à assurer un accès complet du site pour les personnes à mobilité réduite. De façon non-limitative, mentionnons des rampes d'accès pour fauteuils roulants et autres types d'aides, des stationnements réservés, débarcadères, etc.

Stationnement et accès au site

La localisation des espaces de stationnement doit être revue en tenant compte d'efficacité, de développement durable, et d'optimisation de l'espace sur le site. Dans ces conditions, le stationnement principal doit être localisé près du boulevard Beaconsfield, du Centre multifonctionnel, et de l'accès principal au parc.

Recommandation no. 7

- i. Le site devra être muni d'un stationnement localisé près du boulevard Beaconsfield, au service de l'ensemble des usagers du site.
- ii. Le site devra prévoir une voie d'accès qui aura pour fonction l'accès à la marina, à une aire de stationnement réservée aux personnes handicapées, et à un débarcadère.
- iii. De façon à réduire substantiellement les surfaces minéralisées, prévoir un accès unique bidirectionnel pour véhicules. Cette voie devrait se retrouver du côté Est afin de minimiser la distance du parcours sur le site pour les utilisateurs de la marina.
- iv. L'accès via le boulevard Beaconsfield doit être desservi par une traverse piétonne munie d'une signalisation appropriée pour le site.

Espaces verts

Bien que le site soit largement végétalisé, l'aménagement y est très peu organisé. En ce sens, le réaménagement des lieux pourrait servir à mieux définir l'espace et ses usages.

Recommandation no. 8

- i. Dans la planification de l'ensemble du site, minimiser l'abattage d'arbres en utilisant les espaces qui en sont actuellement dépourvus.
- ii. Réduire les allées et les stationnements dans le parc et les concentrer près du boulevard Beaconsfield. Les zones ainsi libérées serviraient à augmenter les superficies d'espace vert.
- iii. Concevoir des sentiers avec des matériaux favorisant la percolation et l'absorption naturelle de l'eau. La conception devrait prévoir une utilisation à l'année. Un circuit de patinage hivernal devrait également être considéré.
- iv. L'aménagement paysager du site devrait favoriser la biodiversité, augmenter la canopée, et prioriser des espèces indigènes nécessitant peu d'entretien.

Terrain de jeux et mobilier du parc

De façon générale, les équipements de jeux et le mobilier du parc sont désuets. Le mobilier actuel du parc se résume à des bancs et des tables de pique-nique. Le terrain de jeux est situé dans la partie la plus basse du parc près de la zone ensablée qui est touchée par les crues printanières. Le Comité estime qu'en raison de problèmes de qualité de l'eau, de l'état du fond du lac, et de la nécessité de surveillance, la baignade ne devrait pas être autorisée sur ce site.

Recommandation no. 9

- i. Prévoir un terrain de jeux avec des équipements qui s'intègrent dans le caractère naturel du parc. La localisation devrait être à l'extérieur de la zone affectée par les crues printanières.
- ii. Offrir une variété de mobilier qui tient compte de la localisation et du type d'usage, ainsi que des attraits situés à proximité.

Amphithéâtre

La terrasse du parc Centennial est très populaire surtout durant la saison estivale. Plusieurs spectacles et événements en plein air y sont présentés.

Recommandation no. 10

- i. Aménager un amphithéâtre extérieur en respectant la topographie naturelle du site. Une scène couverte devrait être incluse lors de la conception.

Cohabitation avec le voisinage

Le site se trouve dans un secteur résidentiel. Les voisins sont habitués à la protection offerte par la végétation importante présente sur le pourtour du parc.

Recommandation no. 11

- i. Le réaménagement du site doit se réaliser en minimisant les impacts négatifs sur le voisinage. Des mesures de mitigation devront être incorporées dans la conception du site.

CONCLUSION

L'exercice de consultation participative qui s'est déroulé sur une période de trois mois a démontré l'appétit des citoyens de Beaconsfield à participer à l'amélioration des services municipaux dans un contexte collaboratif. Les idées soumises ont démontré que les citoyens ont soif d'activités culturelles diversifiées et ludiques dans le plus grand parc riverain de la Ville. Les prochains mois serviront à formaliser cette vision alliant culture, loisirs, et nature du projet *Imaginons L'ESPACE* qui, nous l'espérons, répondra aux besoins de notre collectivité pour aujourd'hui, demain, et les générations à venir.

ANNEXES

No. 1: Mandat du Comité d'orientation

No. 2: Notes de réunion du Comité d'orientation

No. 3: Sommaires des activités de la démarche de consultation publique

- Diagnostic Citoyen
- Atelier no. 1 – Édifice Centennial
- Atelier no. 2 – Centre multifonctionnel
- Atelier no. 3 – Bord de l'eau, marina, activités récréatives
- Atelier no. 4 – Espaces verts et mobilité

No. 4: Outils graphiques produits pour les activités de consultation

- Présentations
- Napperons pour les participants avec sommaire des constats
- Affiches présentant les résultats des ateliers

No. 5: Atelier jeunesse - rapport d'activité de l'idéation

No. 6: Extraits de plans et rapports encadrant le projet *Imaginons L'ESPACE*

- Plan de développement durable (2017)
- Forum Citoyen (2015)
- Table de Quartier Sud de L'Ouest de l'Île, Forum Beaconsfield (2014)
- Étude sur l'offre en matière de culture et loisirs (2015)
- Rapport sur l'aménagement du territoire (2016)
- Politique de l'arbre (2001)
- Plan de mobilité active (2019)

No. 7: Documentation

- Rôle d'évaluation foncière pour les lots en question
- Fiches techniques pour l'évaluation des bâtiments
- Statistiques relatives à l'utilisation des installations

No. 8: Articles de la revue Contact

No. 9: Communiqués émis suivant les activités de consultation